

LA MÉDIATION ET LES ACTIONS CULTURELLES AU SEIN DES STRUCTURES MUSICALES

par Tom Sidicaro

La Maison de la Musique Contemporaine et le syndicat Profedim viennent de publier une enquête sur la place de la médiation et des actions culturelles au sein d'un panel de 57 structures musicales.

UNE PROFESSION JEUNE ET FÉMININE



La personne en charge de la médiation et de l'action culturelle est une **femme** (4 sur 5 des réponses), **jeune** (entre 25 et 35 ans) et en **CDI**.

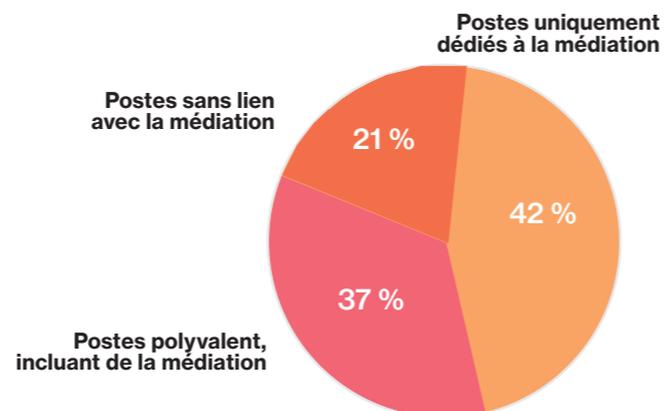
Elle a été formée à la médiation mais aussi à la gestion, l'administration, la communication... une diversité qui interroge sur la nature des missions confiées à ces personnes.

75 % des répondants sont en CDI

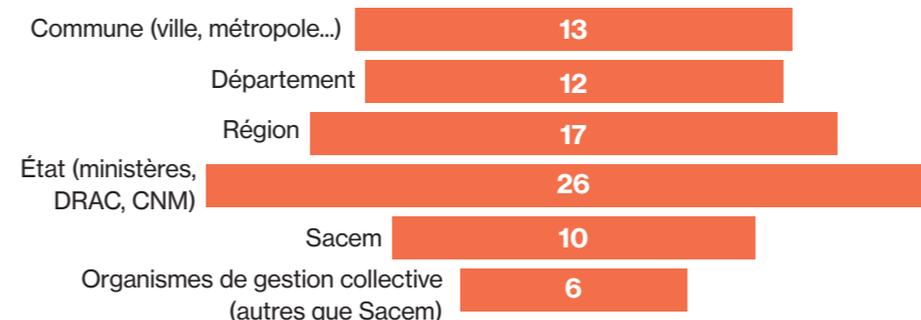
66 % sont en poste depuis moins de 3 ans

DES MISSIONS PLURIELLES

La médiation semble demander des compétences polyvalentes. Sur le terrain, les personnes en charge de la médiation assurent d'autres tâches...

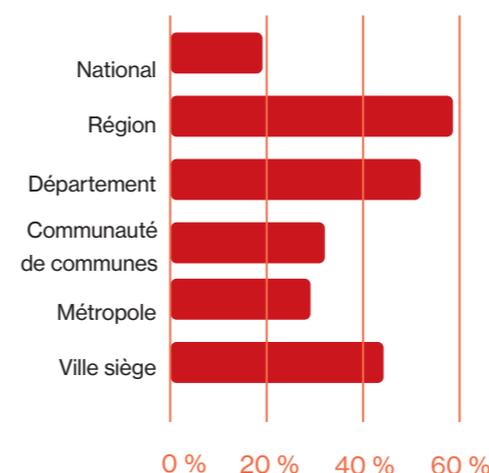


LES SOURCES DE FINANCEMENT



En moyenne, les missions d'action culturelle et de médiation représentent 7,1 % du budget global des structures. Les sources de financements sont très diversifiées, de l'État aux OGC. Les subventions sont le plus souvent ponctuelles, des aides au projet, et ne permettent pas d'étoffer les équipes.

POUR QUEL PUBLIC ?



Les actions de médiation se déploient principalement à l'échelle de la **région (59 %)** et du **département (48 %)**, échelles correspondant aux collèges et lycée. Sans surprise donc, le public scolaire est le premier public touché.

Le grand âge, les familles, les personnes en situation de handicap complètent ce panel. Pour les personnes chargées des missions de médiation et d'action culturelle, le manque de financements freine la diversification de ces publics.